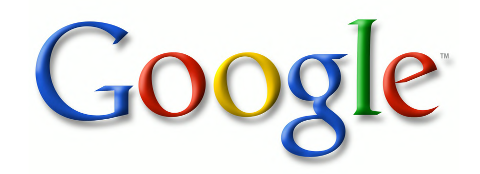


SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES

RELATION

DES

RÉJOUISSANCES

A ROUEN, EN 1729

POUR LA

NAISSANCE DU DAUPHIN

RÉIMPRIMÉE AVEC UNE INTRODUCTION

Par GEORGES DUBOSC



ROUEN.

IMPRIMERIE LÉON GY

—

MCMVII

INTRODUCTION

C'était toujours un événement fort important que la naissance d'un enfant à la Cour de France. La naissance d'un enfant, surtout d'un fils aîné, dans la famille royale était attendue avec impatience par le pays tout entier. On y voyait, en effet, la perpétuité de la race et de la dynastie, assurant au pouvoir monarchique une longue sécurité. Comment le peuple n'aurait-il point, en semblable circonstance, accueilli la naissance d'un Dauphin par d'universels témoignages de joie et de gratitude?

A Paris, voici quel était ordinairement, surtout depuis la naissance du Grand Dauphin, le cérémonial adopté en pareille circonstance. Dès que la grossesse était reconnue, le Roi écrivait à l'Archevêque de Paris pour solliciter des prières en faveur de la reine. Et le prélat répondait par le mandement qui les ordonnait.

Afin de prévenir tout soupçon possible de substitution, la Reine, d'après un cérémonial très barbare, qui fut près de causer la mort de Marie-Antoinette, accouchait non seulement devant la Cour, devant le Grand-Chancelier de France, mais aussi devant les gens du peuple qui pénétraient librement dans le palais.

Vingt-quatre coups de canon annonçaient alors la naissance d'une fille, et cent vingt coups, celle d'un Dauphin. Immédiatement alors des courriers qui attendaient en selle transmettaient la nouvelle à Paris et dans les « bonnes villes », tandis que resonnaient les cloches de l'Hôtel-de-Ville et celles du Palais-de-Justice et de la Samaritaine. Godefroy dans son *Cérémonial françois* (t. II, p. 216, 220) nous apprend même que ces dernières ne sonnaient qu'à cette occasion Immediatement aussi, lors de la naissance d'un Dauphin, un *Te Deum* était chanté à Notre-Dame et l'Archevêque instituait une procession générale. Puis tous les Corps de l'Etat venaient féliciter les souverains jusqu'aux plus humbles corporations ouvrières, notamment les Poissardes, qui jouissaient du privilège de haranguer le Roi et la Reine.

La Ville de Paris organisait alors des fêtes, illuminations, feux de joie, fontaines de vin, repas publics, qui tenaient en liesse, pendant parfois plusieurs semaines, toute la population. Enfin, sur le berceau du nouveau-né, s'accumulaient les odes en français et en latin, les chansons, les discours, les poésies, les ballets et surtout les horoscopes On connaît, par exemple, l'horoscope de la naissance de Louis XIV, qui figure dans l'*Astrologia gallica* (1661), de J. B Morin, et celui du Grand Dauphin, fils de Louis XIV, par le R P. Senault On réunissait parfois tous ces temoignages de l'amour populaire en des petites publications qui, pour la plupart, ont été conservées, et qui nous restituent le programme des fêtes, non seulement à Paris, mais en Province.

Telle est, par exemple, *Histoire de l'Auguste naissance de Monseigneur le Dauphin*, dédiée à la Reine, par le Chevalier Daudet, ingénieur, géographe ordinaire de Leurs Majestés, paru en 1731, à Paris, à l'imprimerie P.-G. Le Mercier fils, rue Saint-Jacques, qui a relaté et réuni tous les renseignements concernant les fêtes qui saluèrent la naissance du Dauphin, fils de Louis XV, en 1729, et particulièrement celles qui se déroulèrent à Rouen.

*
* *

De sa femme Marie Leczinska, Louis XV eut dix enfants, deux fils et huit filles. Mariée le 5 septembre 1726, la Reine accoucha tout d'abord, en 1727, de deux filles, Anne-Henriette et Marie-Louise. Le jour de leur naissance, Louis XV écrivait au Cardinal de Noailles (*Lettre du Roy, écrite à S. Em. Monseigneur le Cardinal de Noailles*, Paris, 1727, in-4°) : « J'espère des bontez divines l'entier accomplissement de mes vœux et de ceux de mon peuple par la naissance d'un Dauphin. » Le 4 septembre 1729, à trois heures quarante minutes du matin, la Reine accouchait d'un fils qui fut nommé Louis.

Ce dauphin, Louis de France, accueilli à sa naissance par de si vives manifestations, n'a pas joué un rôle considérable dans notre histoire, en dépit de son caractère et de ses qualités. Dès son enfance, il montra des dispositions d'esprit fort sérieuses et une tenue morale qui contrastait avec la dissolution de la cour de Louis XV. C'est même cette vertu sévère, véritable critique des mœurs de Louis XV, qui le fit toujours écarter du pouvoir

Aussi bien, le Dauphin ne devait pas régner, il mourut jeune, le 20 décembre 1765, à trente-six ans. Sa mort survenue inopinément, à la suite d'un rhume mal soigné qu'il avait pris au camp de Compiègne, réveilla nombre de traits, d'anecdotes où apparaissent en même temps que sa piété ardente et sa dévotion un peu étroite, son souci du bien public. On citait de lui des maximes de gouvernement qui prouvent un esprit avisé. « Il faut, disait-il, qu'un Dauphin paraisse inutile et qu'un Roi s'efforce d'être universel », ou encore : « Pour le bien du royaume de France, il faudrait deux règnes : l'un pour extirper les abus ; le second pour les empêcher de renaître ». Que de fois aussi, aux approches de la Révolution, on entendit répéter dans le peuple : « Ah ! si le Dauphin avait vécu ! » Très vraisemblablement, en dépit de ses bonnes intentions, il n'aurait pu détourner les orages qui devaient emporter le trône. Des hommes comme La Vauguyon, comme d'Aiguillon, eussent été pour lui de fâcheux conseillers et il aurait peut-être subi trop complètement l'influence de Rome et du clergé. N'est-ce pas lui qui disait : « Si j'étais appelé au trône et que l'Eglise m'ordonnât d'en descendre, j'en descendrais immédiatement » ? De ses deux mariages, le Dauphin avait eu deux filles : la reine Clotilde de Sardaigne et M[me] Elisabeth, et six garçons, dont trois morts en bas-âge et trois qui régnèrent sur la France : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

La mort du Dauphin fut célébrée dans de nombreux éloges funèbres dont les principaux sont dus à Loménie

de Brienne, archevêque de Toulouse; à l'abbé de Boisemont, de l'Académie française; à Champion de Cicé, évêque d'Auxerre; à l'abbé Maury; à Martin y Guzman, chanoine de Cadix, où avait eu lieu un service funèbre.

On trouve la liste de ces ouvrages, ainsi que plusieurs autres pièces et éloges concernant le Dauphin, dans *La Bibliothèque historique de la France* de Lelong.

*
* *

Le Dauphin ne fut pas enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, mais dans l'église Saint-Etienne de Sens, où lui fut élevé un magnifique tombeau ainsi qu'à sa femme, morte quelques années après lui. Le choix de la ville de Sens pour y placer les cendres du Dauphin était certainement dû à ce que Louis de France était mort dans le diocèse, à Fontainebleau, mais aussi à l'influence de l'archevêque Paul d'Albert, cardinal de Luynes, qui avait été son précepteur.

Ce tombeau est l'œuvre de Guillaume Coustou le fils, neveu de Nicolas Coustou. D'après la correspondance échangée entre Cochin, le marquis de Marigny et Guillaume Coustou, les travaux durèrent de 1769 à 1777, et coûtèrent 150,000 livres. Le marbre en fut offert au sculpteur, en même temps qu'un groupe de 90 milliers était donné à Michel-Ange Slodtz, pour son *Trophée de la Paix de 1747* et qu'un autre était concédé à Pigalle pour son *Education de l'Amour*.

Pendant tout le XVIIIe siècle et sous la Restauration, le tombeau du Dauphin demeura au milieu de la Cathédrale

de Sens, en avant du maître-autel de Servandoni. Plus tard, il fut placé dans une chapelle collatérale du chœur, à droite de celle de la Vierge. Œuvre allégorique et sentimentale, ce tombeau est décoré d'un Génie de la Mort, tenant une torche renversée et regardant un enfant à ses pieds. Près de lui, une robuste figure de vieillard, allégorisant *le Temps*, pose un voile sur deux urnes qui reposent sur un massif carré au centre du cénotaphe, tandis qu'à ses pieds sont jetés différents accessoires, javelots, carquois, *volumen*, débris d'architecture. A l'extrémité du tombeau, un groupe de femmes allégorise *la Religion*, tenant la croix et tendant une main vers le ciel et *l'Hymen*, portant la couronne et tenant une branche de laurier. A leurs pieds, jouent des enfants nus, qui prennent avec un compas mesure sur une sphère se dressant au milieu d'attributs et d'emblèmes jetés à terre : équerre, trompette, plans, palette et pinceaux, symboles des arts.

Tout cet ensemble est en marbre blanc très pur et très beau, avec quelques applications de marbre de couleur et ornements, dauphins, guirlandes, armoiries en bronze, mais qui ont dû être dorées. L'exécution est charmante et délicate, peut-être même un peu molle. Rien de plus simple, de plus doux et de plus gracieux, écrit Anatole de Montaiglon, dans son étude sur *Les Antiquités et Curiosités de la Ville de Sens* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. 22), que les carnations et le visage du groupe des deux femmes, qui possède tout le charme alangui de la sculpture du XVIII[e] siècle.

Le tombeau est signé : *Guillaume Coustou, de Paris. 1777*. On pense que les deux figures d'hommes seraient de Pierre Julien, élève et collaborateur de Coustou, avant et après son voyage de Rome, de 1768 à 1772, et après avoir eu son grand prix en 1765. Un autre monument rappelle aussi le souvenir du Dauphin à Sens : c'est un arc de triomphe, appelé *Porte Dauphine*, au bout de la rue d'Alsace, œuvre de Charles Axel Guillaumet, qui fut directeur des Gobelins à la fin du XVIII[e] siècle. Il devait être orné de bas-reliefs, dont les modèles sont restés à l'Hôtel-de-Ville : *L'Education militaire du Dauphin instruit par Mars*; *le Mariage célébré par l'Hymen*; *le Dauphin sur son lit de mort* et *la Dauphine sur son lit de mort*, avec l'inscription tenue par un Génie : « *In ortu et occasu illuxit* ».

*
* *

Le programme des fêtes qui furent célébrées à Rouen, depuis le 5 jusqu'au 25 septembre 1729, ne diffère pas beaucoup des autres réjouissances organisées dans les principales villes du royaume, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Dijon, à Poitiers, à Lille, à Grenoble, à Sedan, à Vannes, à Soissons, à Troyes, à Caen, à Arles, à Béziers, à Pézenas, à Nantes, à Montpellier et à l'étranger, à Rome, à Constantinople et à Soleure.

Pour Rouen, en dehors de la relation qui fait l'objet de cette publication, il existe aussi, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, une relation dans l'ouvrage du Chevalier Daudet, *Histoire de l'auguste Naissance de Monseigneur le Dauphin divisée en trois parties*, à Paris, de l'Imprimerie

P.-G. Le Mercier fils, rue Saint-Jacques, 1731 ; dans *Le Flambeau astronomique ou Calendrier royal* de l'année 1730, à Rouen, chez Ph. P. Cabut, rue du Bec, et dans *Le Mercure de France* de 1729, pages 2438 et 2439, sans compter la relation manuscrite extraite des Délibérations de la Ville de Rouen, 1726-1732. Registre A, n° 32, que nous publions pour la première fois.

Ces diverses relations se répètent dans leur ensemble. Elles ne se différencient que par quelques détails particuliers qui sont à noter en passant. On y voit, par exemple, que Mr de Beuvron, lieutenant du Gouverneur de Normandie, était au château de La Mailleraye, lors de l'arrivée du courrier annonçant la naissance du Dauphin, et que l'on attendit les lettres de la Poste confirmant la nouvelle avant d'organiser la moindre manifestation. On trouvera aussi que la Cour des Comptes, le jour où elle fit chanter un *Te Deum* solennel dans sa chapelle, avait organisé devant sa porte « deux fontaines de vin, la face tendüe de tapisseries sur laquelle était le portrait du Roi ». Le 11 septembre, lors du *Te Deum* chanté dans la chapelle du Palais qui se trouvait à l'extrémité sud du Palais, on verra que le Président du Parlement reçut à souper tous ses collègues. C'était alors Mr de Colmoulins, demeurant rue des Bons-Enfants.

Pendant le cours de cette semaine de réjouissances, il faut noter encore la grande fête de nuit, le repas à la lumière, le feu d'artifice et le concert donnés « par un particulier proche les Révérends Pères de Grammont ». On peut se demander s'il ne s'agit point là du jardin du

« Jeu de Mail », ancienne propriété des Jésuites et qui avait même fait partie du Prieuré de Grammont, surtout si on rapproche cette illumination de celle que les Jésuites firent à leur maison du Mont-Fortin. Déjà, du reste, lors de la canonisation de leur fondateur Ignace de Loyola, ils avaient illuminé cette maison qui, située sur une hauteur, devait produire un très bel effet.

*
* *

Le dimanche 18 septembre, semble avoir été le véritable jour des fêtes populaires. *Te Deum* solennel à la Cathédrale et grand gala offert par les Echevins à l'Hôtel-de-Ville ; concert et repas servi à six grandes tables auxquelles président l'Archevêque, M[r] le marquis de Beuvron, le Maire qui était alors J.-Etienne de la Ruë, le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, l'Intendant. Dans la salle principale, figuraient, suivant la tradition, les portraits du Roi et de la Reine sous des dais de velours violet et de drap d'or. Mais l'attrait principal de cette journée était le feu d'artifice et l'illumination de la Grosse-Horloge. Sur ce point, la relation que nous publions présente des détails intéressants. Tout d'abord on se demandera comment, dans une ville où existaient encore à cette époque tant de logis en bois, on pouvait tirer un feu d'artifice du haut de la Tour du Beffroi sans crainte de provoquer des incendies. C'était pourtant là une tradition presque constante que l'on retrouve à l'occasion de plusieurs réjouissances. Il nous semble que ces « feux » ne devaient consister que dans quelques pétards ou

bombes, « des boëttes », suivant le terme consacré, et en quelques fusées volantes.

La description si minutieuse et si complète de l'illumination de l'arcade de la Grosse-Horloge mérite aussi d'être signalée. On voit qu'à cette époque, l'illumination ne consistait point, comme aujourd'hui, à souligner par des cordons lumineux les lignes principales des monuments, en y ajoutant seulement quelques emblèmes ou chiffres. C'était à proprement parler un motif décoratif spécial, un véritable « corps d'architecture », comme dit la relation, superposé ou plutôt adossé au monument qui, lui, ne jouait aucun rôle dans l'ornementation générale.

Toute cette ordonnance de pilastres, de statues, de portraits décrits dans nos relations, n'était pas à proprement parler illuminée. Elle était simplement vue par « transparence », éclairée par derrière, et formait un grand tableau lumineux, disposé sur plusieurs plans, comme un décor de théâtre, en se conformant aux lois de la perspective.

C'est ce qui nous semble résulter de ces quelques lignes : « Tous les pilastres étaient illuminez par derrière, « aussi bien que leurs voûtes, en sorte que ceux de « devant éclairaient ceux de derrière, ce qui formait une « lumière d'autant plus agréable qu'on ne voyait point les « lampions qui la produisoient. » Cet usage des « transparents » dans les fêtes populaires se conserva longtemps, puisque, lors de la venue de Bonaparte à Rouen, on signale un tableau lumineux représentant le Premier Consul, placé sur la façade du Théâtre-des-Arts.

Il est aussi à noter que ce décor lumineux n'était point disposé à terre, sur le sol de la rue de la Grosse-Horloge, comme nos modernes et éphémères arcs-de-triomphe. Il était dressé sur un plancher « au-dessus de l'arcade de la Grosse-Horloge », sur une sorte d' « échaffaud », aurait-on dit au Moyen-Age, qui laissait le passage libre. Cette décoration lumineuse, ainsi perchée sur une estrade, avait près de vingt mètres de hauteur. C'est parce qu'il n'y avait point de place devant l'Hôtel-de-Ville qu'on avait ainsi posé « l'illumination contre le cadran de l'Horloge ». On peut même croire que cette décoration était disposée sur la façade Est, du côté où se trouvaient les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville. Plus tard, sous la Révolution, on improvisa — mais de l'autre côté — toute une décoration de fête également adossée à l'arcade de la Grosse-Horloge.

Les décorations particulières des maisons usaient d'une façon plus restreinte des mêmes modes d'illumination. C'étaient les lampions à huile, les terrines disposées en ifs, en pyramides, en soleils, qui en fournissaient les éléments principaux. Telles furent les illuminations de Mr de Colmoulins, avec flambeaux de cire blanche, à son Hôtel de la rue des Bons-Enfants ; de M. de Valiquerville, avec soleils et dauphins, rue du Château ; du Palais archi-épiscopal, dont furent seules illuminées la grande porte et la tour centrale ; du Vieux-Palais ou toutes les tours et les murailles furent garnies de lampions et où furent donnés un repas sous des tentes dressées sur les terrasses et un bal populaire ; du Grenier à sel, nouvellement

construit à Saint-Sever, sur le quai ; de M. Coutart, commissaire général des poudres et salpêtres, dont la maison fut illuminée d'étoiles, de pyramides, de fleurs de lis et d'inscriptions ; du Prieuré de Bonnes-Nouvelles, où avait été dressé un arc-de-triomphe à trois façades. On cite aussi comme très curieuse l'illumination d'une maison de Saint-Sever, décorée d'emblèmes, de tableaux transparents dont l'un représentait « plusieurs poissons enfermés dans un filet au milieu de la mer et délivrés par un Dauphin qui, d'un coup de queue, rompt les mailles du filet ». C'était une allusion au propriétaire de cette maison qui était alors échevin, mais qui venait d'être délivré comme prisonnier sur les côtes barbaresques. Une inscription latine soulignait cette allégorie : *Nato delphino libertas omnimoda.* D'après la liste des Echevins, nous croyons que cet ancien prisonnier était M. Claude Addée, le seul qui soit indiqué à cette date comme demeurant « hors le pont ».

En dernier lieu, on remarquera ce goût alors si répandu des devises et des vers, exclusivement latins, employés dans la décoration, aussi bien à Rouen que dans toutes les autres villes du Royaume. C'est une preuve nouvelle que le latin était encore alors compris d'un grand nombre de personnes lettrées. Toutefois notre relation en fournit la traduction.

Tel est l'ensemble des remarques que nous a paru comporter le récit des cérémonies qui accompagnèrent la naissance du Dauphin à Rouen et qui nous initie aux réjouissances et aux mœurs populaires du XVIII[e] siècle.

GEORGES DUBOSC.

RELATION
ABREGÉE
DES
REJOUISSANCES
FAITES A ROUEN,
POUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN,

Né à Verſailles le 4 *Septembre* 1729.



M. DCC. XXIX.

AVEC PERMISSION.



RELATION
ABREGÉE
DES
REJOUISSANCES
FAITES A ROUEN,
Pour la Naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, né à Verſailles le 4. *de Septembre* 1729.

E Lundi 5 de Septembre 1729. dès le matin, la nouvelle de l'heureuſe Naiſſance de Monſeigneur le Dauphin commença à ſe répandre dans la Ville, par l'arrivée d'un Courier envoyé à Mr. le Duc d'Harcourt, qui étoit à la Mailleraye, à ſept lieuës de Roüen. Après midi, quand la nouvelle fut confirmée par les lettres de la Poſte, Meſſieurs de Ville en donnérent

avis au Public par le ſon de la Cloche deſtinée à annoncer les réjoüiſſances publiques. Auſſi-tôt chacun témoigna ſa joye, & ſe diſpoſa à en donner des marques.

La premier qui la fit éclater, fut Monſieur de Gaſville Intendant, qui dès le Mercredi ſuivant, ſept dudit mois, fit chanter dans l'Egliſe des Révérends Peres Jeſuites un *Te Deum* en Muſique au bruit du Canon. Toute l'Egliſe étoit illuminée d'un bon goût : les Corniches de haut étoient remplies de Lampions, où dans le tour du Sanctuaire on liſoit ces paroles du Pſeaume, *Deus judicium tuum Regi da*, & au deſſous, ſur la Corniche ſupérieure de l'Autel, ces paroles du même Pſeaume, *& juſtitiam Filio Regis*. L'Autel dans ſon entier & les Collatereaux étoient brillans d'un nombre infini de Cierges rangez dans une cimétrie qui charmoit la vûë, auſſi bien que les piedeſtaux des Pillaſtres qui compoſent tout le corps de l'Egliſe.

Meſſieurs de la Cour des Comptes, Aides & Finances firent chanter dans leur Chapelle un *Te Deum*, firent couler des Fontaines de Vin, et délivrérent quelques Priſonniers le 10 dudit mois, le tout au bruit du Canon du Cours.

Le Dimanche 11, Meſſieurs de la Cour de Parlement firent la même choſe, & Monſieur de Colmoulins, Preſident de la Chambre des Vacations, traita le Parlement à ſouper ; pendant le repas, le Canon tira de demie heure en demie heure au Cours, au Vieux Palais, & ſur le Boulevard de Cauchoiſe.

Le même jour, Meſſieurs de Ville firent chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe de Nôtre-Dame de la Ronde, qui eſt voiſine de l'Hôtel de Ville, & allumérent un Feu au bruit du Canon, en attendant qu'ils euſſent le tems de faire des préparatifs néceſſaires pour faire éclater leur zéle pour la Maiſon Royale, & leur joye de la Naiſſance de Monſeigneur le Dauphin.

Dans le cours de la ſemaine, pluſieurs Particuliers ſe diſtinguérent, entr'autres les Révérends Peres Jéſuites, qui le Jeudi 15 du mois, illuminérent toute la face de leur Maison de Campagne du Mont Fortin, ſituée ſur une Montagne, à un quart de lieuë de la Ville, d'où ils tirérent un grand nombre de Fuſées volantes, & firent retentir la Ville & les environs du bruit de leur Canon.

ſe ſurpaſſer l'un l'autre par le nombre & la grandeur des Feux , les Illuminations des Maiſons , & les repas qui ſe donnoient de tous côtez.

Il y eût un Concert à l'Hôtel de Ville , ſuivi d'un ſuperbe repas, où étoient invitez Mr. l'Archevêque , Mrs. de Beuvron , d'Harcourt , & la plus illuſtre Nobleſſe de la Province. Il y avoit ſix Tables de trente Couverts chaque : La premiere étoit occupée par les Dames qui avoient en tête Mr. l'Archevêque & Mr. de Beuvron ; la ſeconde étoit remplie par la Nobleſſe & Mrs les Maire & Echevins en Charge , précédez de Mr. le Duc d'Harcourt, de Mr. l'Intendant , & de quelques Eccléſiaſtiques de diſtinction : Ces deux Tables étoient dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville , qui étoit richement décorée de Glaces , Luſtres & Portraits du Roy & de la Reine , ſous des Daix diſpoſez pour cet effet , dont un étoit de velours violet , ſemé de Fleurs de Lys d'or ; l'autre de drap d'or avec des Rideaux violets , ſemez de Fleurs de Lys & de Dauphins. Les autres Tables étoient dreſſées dans d'autres apartemens de l'Hôtel de Ville , & étoient occupées par la jeune Nobleſſe , par Mrs. les anciens Echevins , & par les Dames leurs Epouſes. La

Cour étoit ornée de Tapisseries, & illuminée de deux rangs de Terrines, avec des Lustres & des Piramides de feu. Le repas fut suivi d'un Feu d'artifice qui fut tiré sur la Tour de l'Horloge, ensuite il y eût un Bal qui dura jusqu'au jour.

Comme il n'y a point de place devant l'Hôtel de Ville, on avoit disposé l'Illumination contre le Cadran de l'Horloge, qui forme une Arcade sur la ruë, & qui joint l'Hôtel de Ville avec la Tour de l'Horloge.

La Décoration et & l'Illumination consistoient en un ouvrage d'Architecture de vingt pieds de large, sur près de quarante pieds de haut, posé sur un Plancher audessus de l'Arcade.

C'étoit une espece d'Arc de triomphe composé de huit Pillastres de Marbre Serancolin & Vertcampan, chargez d'emblêmes, avec leurs Bases & Chapiteaux rehaussez d'or, posez les uns derriere les autres en forme de Perspective; ils étoient posez sur un grand Socle de trois pieds & demi de haut, chargé des Armes du Dauphin, & de differents Emblêmes, & illuminé.

Les deux premiers Pillastres portoient une grande Corniche cintrée, rehaussée d'or avec ses retours, sur le milieu de laquelle s'élevoient deux grandes Renom-

mées , une de France , l'autre de Pologne , ſous leſquelles ſe trouvoit un gros Globe illuminé : aux deux côtez ſur les retours de la Corniche étoient deux Obeliſques illuminez , ſurmontez chacun d'un Soleil illuminé , accompagnez chacun d'un Dauphin qui les envelopoit de ſa queuë. Du milieu de la Corniche pendoit un grand Ecriteau en forme de feſton , où étoit écrit en Lettres d'or ſur un fond bleu ,

DELPHINO RECENS NATO
CIVITAS ROTHOMAGENSIS.
M. D. C. C. XXIX.

(c'eſt-à-dire) *la Ville de Roüen a élevé ce Monument en l'honneur du Dauphin nouveau né en l'année 1729.* Aux deux côtez de ces Pillaſtres étoient deux Figures , une de Neptune , & l'autre de Thetis , poſées ſur leurs piedeſtaux , chargez d'Emblêmes, & ſervans de Conſoles audit Ouvrage.

Les Pillaſtres de derriere portoient chacun leur voute en compartimens de Marbre ; ils étoient éloignez les uns des autres d'environ quinze pouces , ils se reſſerroient de leur largeur , & leurs voutes diminuoient de hauteur ſelon les proportions de la Perſpective , enſorte que tous les Pillaſtres avec leurs voutes ſe voyoient entiérement ; ils étoient tous illuminez par derriere , auſſi bien que leurs voutes , de

maniere que ceux de devant éclairoient ceux de derriere ; ce qui formoit une lumiere d'autant plus agréable, que l'on ne voyoit point les Lampions ſans nombre qui la produiſoient : d'entre les voutes pendoient pluſieurs feſtons de verdures & de fleurs naturelles.

Derriere les derniers Pillaſtres paroiſſoit un grand Tableau tranſparent éclairé par derriere, ſur lequel étoit peint un grand Soleil qui jettoit des rayons de tous côtez ; il rempliſſoit tout le vuide que laiſſoient les deux Pillaſtres entr'eux & depuis le bas juſqu'au haut du cintre.

Devant ce Tableau tranſparent il y avoit deux groupes de Figures ; ſçavoir, tout au haut, comme ſortant de la voute, les Portraits du Roy & de la Reine enfermez dans un double Cartouche rehauſſé d'or, avec des Lauriers & des Palmes, ſurmontez d'une Couronne Royale auſſi rehauſſée d'or : au-deſſous deſdits Cartouches paroiſſoit la figure de Monſeigneur le Dauphin nud avec ſon Cordon bleu, il étoit aſſis ſur un Dauphin dans une grande Coquille de Mer, ſoûtenuë par pluſieurs Amours, en differentes attitudes ; au-deſſus du Dauphin s'en trouvoient d'autres qui d'une main ſoûtenoient ſa Couronne rehauſſée d'or, & de l'autre, le Manteau ſemé de Fleurs de Lys d'or doublé d'Her-

mine. L'autre groupe étoit au-deſſous poſé ſur le plancher, & repreſentoit d'un côté la France, ſous la figure d'une femme, un genoüil en terre, levant les mains & les yeux comme pour recevoir le Dauphin ; elle étoit accompagnée d'un enfant qui portoit le bas de ſon Manteau, & du génie de la France qui en portoit l'Ecuſſon. De l'autre côté étoit la Pologne, ſous la figure d'une femme habillée à la Polonoiſe, à moitié couchée, & commençant à se relever à la vûë du Dauphin, qui fait renaître ſon eſperance : elle étoit déſignée par l'Ecuſſon de la Reine qui étoit à côté d'elle. Entre les deux figures paroiſſoit une Corne d'abondance renverſée, d'où ſortoient des piéces d'or & pluſieurs médailles pour déſigner l'abondance que la Naiſſance d'un Dauphin nous promet. Ce groupe étoit terminé par une Mer dans le lointain tellement diſpoſée, qu'elle coupoit par moitié le Soleil du Tableau tranſparent qui étoit derriere, & le faiſoit paroître comme un Soleil levant.

Tout le plancher étoit rempli de Lampions qui produiſoient une lumiere qui éclairoit tout l'Ouvrage ; & pour accompagner ce magnifique morceau d'Architecture, les deux côtez de la ruë étoient éclairez en cimétrie d'un double rang de lumieres, qui conduiſoient inſenſible-

ment la vûë jusqu'à la Décoration.

Tous les Emblêmes dont l'Ouvrage étoit chargé étoient renfermez chacun dans un Cartouche rehaussé d'or , & avoient raport à la Naissance du Dauphin, ils étoient tous peints en Camahieux de differentes couleurs.

SUR LE GRAND SOCLE DU DEVANT

Sous la figure de Neptune.

Un grand Vaisseau sur une Mer agitée, & un Soleil qui paroissoit à travers les nuées.

SPES REDIT.
L'esperance renaît.

Sous la figure de Thetis.

Un Dauphin au milieu de la Mer , au tour duquel se rangent des Poissons de differentes especes.

OMNES SUBDITI.
Tous lui sont soûmis.

†
* *

I I.

Un Cavalier armé en guerre qui tient un Lys à sa main.

FORTIOR PER LILIUM

Le Lys le rend plus fort. *Autre allusion aux Armes de la Reine qui a deux Cavaliers armez.*

I I I.

Un Chiffre composé d'un M & d'un L d'où sort un Lys.

FRUCTUS AMORIS.

Le fruit de leur amour. *Le Roy s'apelle Loüis, & la Reine Marie.*

Sur le deuxiéme Pillastre du côté droit.

I.

Une Poule qui chante aprés avoir pondu un œuf que l'on void dans son nid.

GAUDIUM MATRIS.

Il est la joye de sa Mere.

I I.

Un Grenadier, du pied duquel sort une petite Grenade.

CORONATUR ET FILIUS.

Le Fils porte aussi sa Couronne.

III.

Un Lys encore fermé, proche un grand Lys épanoüi.

ET IPSE FULGEBIT.

Il éclatera auſſi.

Sur le deuxiéme Pillaſtre du côté gauche.

I.

Un petit Coq au-deſſus de trois Poulettes un peu plus grandes.

JUNIORI SUBDITÆ.

Elles ſont ſoûmiſes au plus jeune.

II.

Un Soleil naiſſant qui fait éclipſer trois Etoiles.

REGNO NON APTÆ.

Elles ne ſont pas propres à régner.

III.

Un Lys au milieu de trois Roſes, ſortant de la même racine & s'élevant au-deſſus d'elles.

DOMINATUR ILLIS.

Il domine ſur elles.

gnifique Eglise , & par un Feu d'artifice qui fut tiré de dessus leur Portail , au bruit du Canon , des Boëttes & de leurs Cloches.

Mr. Coutart , Commissaire Général des Poudres & Salpêtres de la Ville de Roüen & Province de Normandie , après avoir fait chanter un *Te Deum* dans l'Eglise des grands Carmes , fit illuminer sa Maison d'un nombre extraordinaire de Lampions, qui representoient des Etoiles, des Piramides , des Fleurs de Lys & des Inscriptions ; il fit tirer quantité de Fusées volantes , & termina la Fête par un grand repas qu'il donna à plusieurs Personnes de distinction.

Les Clochers & les Tours de la plûpart des Eglises étoient remplis de lumieres , & sans entrer dans un plus grand détail , toute la Ville n'étoit que feu , tant le long des Maisons , que dans le milieu des Ruës.

Le lendemain Lundi , les Boutiques furent fermées par ordre du Parlement, & il y eût une Procession Générale , où assistérent Mr. l'Archevêque , les Cours de Parlement & des Comptes & le Corps de Ville , aussi bien qu'à la Messe d'actions de graces , qui fut célébrée après la Pro-

ceſſion dans l'Egliſe Cathédrale.

Le ſoir toutes les Cloches de la Ville ſonnerent encore, & les Feux & Illuminations recommencérent comme le jour précédent, tant à l'Hôtel de Ville que dans les Ruës.

Mr. de Beuvron donna un grand Repas de pluſieurs Tables, tant dans les Apartemens que dans les Cours, ſous des Tentes dreſſées pour cet effet ; la plus grande partie de ceux qui avoient mangé à l'Hôtel de Ville y étoient invitez ; le Château étoit illuminé de Terrines, ſur toutes les Tours & les Murailles. Le Repas fut ſuivi d'un Bal, qui devint public par un détachement des inſtrumens que mondit Sieur de Beuvron conduiſit lui-même pour le divertiſſement du Peuple qui étoit entré dans les Cours du vieux Palais.

Le Mercredi 23. un Particulier nouvellement délivré d'Eſclavage en Barbarie, actuellement Echevin en charge de la Ville, demeurant de l'autre côté de la Riviere, marqua ſon zèle & ſa joye par l'Illumination de toute ſa Maiſon, avec Emblêmes & Tableaux tranſparens, qui fut accompagnée d'un Feu d'artifice ſur l'eau & d'un grand nombre de Fuſées volantes au bruit des Boëttes & du Canon.

APPENDICE

I

EXTRAIT DES REGISTRES SECRETS DU PARLEMENT DE NORMANDIE

(Archives départementales de la Seine-Inférieure).

Apres quoy, Messieurs, le Président d'Esneval a mis sur le bureau une lettre du Roy adressée à la Compagnie en date du 24 septembre 1729 qui demeurera attachée audit registre et dont lecture a esté faite et la teneure suit :

Mes amez et féaux. Quand j'aurais moins de preuves de votre zèle pour ma personne et pour les avantages de l'Etat, je ne pourrais douter de vos sentiments sur la naissance du Prince que nous tenons des bontez du Ciel.

J'ai cru ne pouvoir mieux vous marquer la confiance que j'y prenois qu'en vous dispensant de m'envoier des députez et j'ajoute aujourd'hui à ce témoignage de satisfaction les assurances de mon estime pour votre corps et

d)

du Beuffroy a esté sonnée pendant toute la journée ainsi que la veille au soir.

Du 10 septembre 1729, en l'assemblée généralle de Messieurs les vingt quatre du Conseil de la dite ville tenue en l'hôtel commun d'icelle devant Mr Jacques Estienne De la Rue, escuyer Maire de la ditte ville.

Mr le Maire a représenté à la Compagnie qu'il a esté envoyé plusieurs lettres de cachet dont une adressée à MMrs du Parlement, et l'autre au Chapitre de l'église Cathédrale de cette ville portant ordre de faire chanter un *Te Deum* et, faire des réjouissances publiques pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, pour lesquels on prend déjà quelques mesures dans ces deux différents Corps. Et comme la Ville ne peut rien faire quelle ne reçoive aussi de son côté une lettre de cachet à elle adressée, que Mr de Beuvron Lieutenant du Roy de la province, qui était actuellement à la Mailleraye, pourrait bien l'avoir reçue, il demande à la Compagnie ce qu'il conviendroit de faire en pareille occasion, pour éviter les contestations qui pourroient naître.

Oui le procureur du Roi, les avis pris, sur quoi délibéré, il a arresté que Mr le Pigny, de Bunare, Conseiller Eschevin, et Mr Mullot, Procureur du Roi, sont priés de partir dans l'instant pour aller à La Mailleraye en conférer avec Mr de Beuvron et recevoir ses ordres.

Le Dimanche, 18 septembre 1729, jour indiqué pour les réjouissances publiques à cause de la naissance de

Mgr le Dauphin. Elles furent annoncées le matin par le bruit du canon du Cours et du Vieux Palais et la veille par le son de la cloche du Beuffroy qui sonna pendant tout le jour et jour suivant.

Le Corps de Ville s'estant assemblé sur les trois heures après Midi dans l'hôtel commun d'icelle pour assister au *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de Mgr le Dauphin, en exécution des ordres portés par la lettre de cachet adressée à Mr de Beuvron, Lieutenant du Roi, qui estoit pour lors à La Mailleraye, dattée à Versailles le quatre septembre mil sept cent vingt neuf, remise par Mr de Beuvron à Mrs Lepigny et Bunare, anciens Conseillers Eschevins en charge, et Mullot, Procureur du Roi, députés par la Compagnie par Assemblée généralle du 10 de ce mois, La Cie ayant pris séance dans l'hôtel de la Ville, lecture a esté faitte par le greffier secrétaire de la Ville de la ditte lettre de cachet, Après quoi, la Compagnie est partie du dit hôtel de Ville sur les quatre heures après midi en habits de cérémonie, pour aller à l'église Cathédrale conduite par Mr De la Rue, Maire, précédé des quatre galonniers de la Ville qui estoient en habits de cérémonie, de l'huissier de la Ville porteur de la Masse, du greffier secrétaire en tocque, manteau et rabat, marchant seul avant de Mr De la Rue, maire, marchoient MMrs les Eschevins en charge, en tocque, manteau, rabat, anciens échevins quarteniers et officiers de la ditte Ville, tous en habits de cérémonie.

Le Corps de Ville accompagné de partie des Compagnies de la cinquantaine et des arquebusiers et estant arrivés

l'autre de drap d'or avec des rideaux violets semés de fleurs de lys et de dauphins. Les autres tables estoient dressées dans d'autres appartements de la Ville et estoient occupées par la jeune noblesse, par MM[rs] les anciens Eschevins et par les officiers de la Ville. La cour estoit ornée de tapisseries et illuminée de deux rangs de terrines avec des lustres et des pyramides de feu.

Le repas fust finni d'un feu d'artifice tiré sur la tour de la Grosse Horloge, pendant lequel temps on disposa la salle pour le bal qui dura jusques au jour. Pendant tout le temps, les gardes de M[r] de Beuvron gardèrent les entrées de l'hôtel de ville avec les détachements de la cinquantaine et des arquebusiers, leurs officiers en teste. Le bal fust ouvert par M[r] de Beuvron et M[me] Cécile, femme de M[r] Cécile, premier Conseiller Eschevin, à cause de l'indisposition de M[me] De la Rue.

On avait disposé une illumination contre le cadran de la Grosse Horloge. Cette décoration consistait en un ouvrage d'architecture de vingt pieds de large sur quarante de haut mis sur un plancher au-dessus de l'arcade. Cestoit un arc de triomphe composé de huit pilastres de marbre serancolin et vert campan chargés d'emblèmes avec leurs bases et chapitaux réhaussés d'or posés les uns derrière les autres en forme de perspective. Sur la corniche cintrée s'élevoient deux grandes Renommées sous lesquelles estoient un globe illuminé et sur les retours deux obélisques illuminés. Dans le milieu de l'ouvrage estoient plusieurs figures représentant la France et la Pologne qui recevoient le Dauphin descen-

dant du ciel. Pour accompagner ce grand morceau d'architecture, les deux côtés de la rue estoient ornés de tapisserie et éclairés en cimétrie d'un double rang de lumières qui conduisoient insensiblement la veue jusqu'à la décoration.

Suivant l'ordonnance du Bureau de la Ville publiée et affichée quelques jours auparavant, toutes les fenestres des maisons estoient illuminées et il y avait des feux devant toutes les portes.

Et le lendemain Lundi, les boutiques furent fermées en conséquence des ordres donnés, et le Corps de Ville s'assembla pour assister à la procession généralle où Mgr l'Archevesque officia pontificalement, et à laquelle assistèrent Messieurs du Parlement et de la Cour des Comptes.

Sur les dix heures du matin, le Corps de Ville partit dans le mesme ordre que le jour précédent, excepté que les galonniers de la Ville portoient chacun une torche pour accompagner la chasse de la Vierge à la procession. Les mesmes scéances furent prises dans le chœur de Notre Dame et chaque corps suivit son rang et marcha à la procession qui allast par la rue Grand-Pont, la rue aux Ours, la rue du Meurrier et la rue de la Grosse-Horloge. Chaque Compagnie ayant repris ses places après la procession dans l'église Cathédralle d'où on estoit parti, la grande messe d'action de grâce fust chantée solennellement par la Musicque ; ensuite chaque Compagnie se retira, et le Corps de Ville, conduit et accompagné comme dessus, retourna à l'Hôtel de Ville.

j)

Le soir, le grand arc de triomphe fust encore illuminé aussi bien que les maisons des bourgeois par toute la ville où il y eut encore des feux.

La Ville pour marque de réjouissance fit distribuer à Messieurs les vingt quatre du Conseil et à ses Officiers des boéttes de confitures et du vin.

De par le Roy,

Chers et bien amés de toutes les grâces qu'il a plu à Dieu de répandre sur nous depuis nostre avesnement à la couronne celle quil maccorde aujourdhui par la naissance d'un fils dont la Reine nostre tres chere Epouse et compagne vient d'estre heureusement délivrée est la marque la plus visible que nons ayons encore reçue de sa protection. Nous y sommes d'autant plus sensible qu'en comblant nos vœux et ceux de nos peuples elle assure le bonheur de nostre Etat. Et pour en rendre grâces à Dieu nous avons ordonné que le *Te Deum* soit chanté dans l'église Métropolitaine de nostre ville de Rouen, qu'il soit fait une procession généralle et autres prieres publiques accoutumées en pareille occasion, et nous vous mandons de vous y trouver aux jours et heures qui seront indiqués et au surplus de donner les ordres nécessaires pour faire allumer des feux, tirer le canon et autres marques de réjouissances, si n'y faites faute. Car tel est nostre plaisir. Donné à Versailles le quatre septembre mil sept cent vingt neuf.

LOUIS.

CHAUVELIN.